

REUNION DU C.C.A.S. EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2022

Ce jour, le 26 octobre 2022, le Conseil d'Administration est convoqué à une réunion ordinaire qui aura lieu le lundi 14 novembre 2022 à 18 heures dans la salle de réunions de la Mairie.

PRESENTS : MM. KOWALCZYK Pierre, PAULUS Roger, SIMON Fernand, ROCK Jean-Baptiste, DARMIAN Serge, BECKER Marcel
MMES. REINHARDT Renée, ERNST Sophie, CIPOLLETTA Magali, BAILLIART Francine

ABSENTS EXCUSES : M. RIALLOT Gilles et MMES. LEFORT Marie Anne, WEBER Monique

ABSENTS NON EXCUSES : M. BUCCI Joseph
MMES. SANDROLINI Leititia, ANDRE Carole, BECHEIKH Aïchouba

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REINHARDT Renée

ORDRE DU JOUR :

- 1) Nomination du secrétaire de séance.
- 2) Compte-rendu de la réunion du 7 septembre 2022.
- 3) Repas des seniors 2022 : choix du colis.
- 4) Repas des seniors 2023.
- 5) Bons offerts aux personnes handicapées pour 2022.
- 6) Demande de subventions.
- 7) Noces d'Or et de Diamant.
- 8) Divers et informations.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 18 heures.

Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour qui est accepté à l'unanimité.

1) NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame REINHARDT Renée est nommée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

2) PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité et est entériné par signatures au registre des délibérations.

3) REPAS DES SENIORS 2022 : CHOIX DU COLIS

Les Domaines de Saint Mathieu de GUENANGE ont été retenus pour la confection des colis à offrir aux personnes de plus de 80 ans, ayant répondu négativement à l'invitation au repas (42 couples et 50 personnes seules).

Colis pour 1 personne : 15 €

Colis pour 2 personnes : 25 €

Le caviar d'aubergine est à remplacer par autre chose de sucré.

Les colis seront distribués par les membres du C.C.A.S.

4) REPAS DES SENIORS 2023

Le repas des seniors en 2023 aura lieu le dimanche 15 octobre à la Salle Polyvalente « Georges Brassens ».

DAN Traiteur a déjà été retenu ainsi que l'orchestre « Les Copains d'Abord ».

5) BONS OFFERTS AUX PERSONNES HANDICAPÉES POUR 2022

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, d'offrir pour l'année 2022, un bon cadeau d'une valeur de 50 € à toutes les personnes handicapées de la commune, à savoir :

- Mmes HOTTON Nicole et TAMANINI Manon
- Messieurs ALLAVENA Stéphane, BOUSSERT David, KLEIN Pascal et KORZEC Florian

Ces bons seront valables au CENTRE EDOUARD LECLERC de HAUCONCOURT (Moselle).

6) DEMANDE DE SUBVENTION

Secours Populaire Français :

Les membres présents, à l'unanimité, décident d'attribuer pour l'année 2022, une subvention d'un montant de 100 € au Secours Populaire Français de METZ (Moselle).

APEI :

L'Association « Aux P'tits Bonheurs de Manon » et le Conseil des Jeunes n'ont pas renouvelé cette année, l'opération « Brioche de l'Amitié » sur la commune.

Monsieur le Président propose donc au Conseil d'Administration de verser une subvention à l'APEI de THIONVILLE.

Le Conseil d'Administration, après délibération, à l'unanimité, décide de reporter ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

7) NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Le vin d'honneur pour les Noces d'Or, de Diamant et de Palissandre aura lieu le jeudi 1^{er} décembre prochain à 11 heures à la Salle des Fêtes.

Couples invités pour les Noces d'Or :

M. et Mme BERNARD Bernard et Angèle, BUSCHMANN Helmut et Christiane, DE MARVILLE Denis et Françoise, DELEANT Gérard et Marie-Thérèse, FERSTLER Rémy et Josiane, FILLMANN Alain et Claudine, FRANCEO Walter et Alma, FRANCOIS Bernard et Michèle, NEUROHR Ange et Monique, PLACIDI Pierre et Monique, RUPP Norbert et Monique, SCHWEITZER Antoine et Ghislaine, VAGOST Daniel et Marie-Thérèse et ZELLER Patrice et Paule.

Couples invités pour les Noces de Diamant :

M. et Mme BLANPIED André et Monique, DANIEL Joseph et Suzanne, ENTRINGER Alain et Monique, GRUHN Stéphan et Irène, GUENEAU Raymond et Jeannine, INAMA Gustave et Françoise, JUSZCZAK Henri et Anne, KREMER Alain et Jeanne, LEHN Marc et Francine, MULLER Roger et Denise, THIEBAUD Claude et Monique et TRAVERSA Yvon et Jeanne.

Couple invité pour les Noces de Palissandre :

M. et Mme FRANTZ Charles et Hilda.

Comme les années précédentes, un vase sera offert aux Noces d'Or et un panier garni aux Noces de Diamant et de Palissandre, ainsi qu'un bouquet de fleurs.

L'heure de préparation est fixée à 9 heures 30.

Séance levée à 19 heures 40 minutes.